

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER**  
**SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

Le conseil municipal de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 26 avril dernier, les états financiers vérifiés au 31 décembre 2010. Je transmets donc, par le biais du journal municipal, le sommaire des résultats de fonctionnement à des fins fiscales dans lequel vous serez en mesure de constater la réalisation 2010 par rapport au budget initial 2010 et la comparaison avec l'année 2009. Votre conseil municipal a également pris connaissance du rapport du vérificateur qui conclut que la vérification des états financiers de la Ville de Carleton-sur-Mer et son rapport est sans restriction, daté du 19 avril 2011, date qui correspond au parachèvement du travail de vérification. Les états financiers est un document public et est disponible à la réception de l'hôtel de ville.

Denis Henry, maire

	2010		2009
	Budget	Réalisation	Réalisation
<b>Revenus</b>			
Taxes	4 127 910	4 112 015	3 772 321
Paielements tenant lieu de taxes	314 350	307 961	298 664
Transferts	823 340	906 500	616 584
Services rendus	719 050	721 923	651 824
Autres	269 000	354 409	420 913
	6 253 650	6 402 808	5 760 306
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Administration générale	794 400	845 730	885 371
Sécurité publique	458 250	458 814	420 437
Transport	638 500	705 015	1 093 804
Hygiène du milieu	1 058 300	928 039	931 697
Santé et bien-être	35 000	27 253	29 680
Aménagement, urbanisme et développement	341 550	341 743	317 939
Loisirs et culture	1 316 650	1 256 055	1 169 696
Frais de financement	777 900	781 213	614 166
	5 420 550	5 343 862	5 462 790
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	833 100	1 058 946	297 516
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Produit de cession d'immobilisations		1 000	15 351
Perte (gain) sur cession		(1 000)	3 404
Réduction de valeur des placements	9 000	3 483	16 447
Financement à long terme des activités de fonctionnement		(55 441)	887 920
Remboursement de la dette à long terme	(720 100)	(725 625)	(521 639)
Affectations			
Activités d'investissement		(92 852)	(137 529)
Excédent (déficit) accumulé	(122 000)	(100 057)	(515 757)
	(833 100)	(970 492)	(251 803)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>		88 454	45 713

## DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

La bibliothèque a connu des changements importants ces derniers mois et il nous paraît important de vous en informer.

### ■ Système informatisé ■

Le système informatisé de prêts est maintenant en fonction et les bénévoles l'utilisent avec bonheur et aisance puisqu'ils et elles ont reçu la formation pour le faire. Merci de votre patience!

### ■ Service de prêts et de réservation ■

Dorénavant, la bibliothèque ne reçoit plus, systématiquement, des ouvrages du réseau qu'on plaçait sur le présentoir à la droite du comptoir de prêt et qu'on prêtait aux usagers, moyennant 2 \$ (ceux et celles qui les empruntaient se souviennent des livres marqués du fameux point jaune). Maintenant, si un abonné veut lire un ouvrage que la bibliothèque ne compte pas sur ses rayons, il doit en faire la demande au comptoir du prêt et remplir le formulaire à cet effet. La bibliothèque s'occupe de commander au réseau le titre demandé.

Particularités relatives aux documents ainsi commandés, appelons-les « demandes spéciales » :

- Ce prêt ne peut être renouvelé ni prêté à un autre abonné que celui qui l'a demandé;
- Le prêt est d'une durée de 28 jours, à partir de sa date d'arrivée à la bibliothèque;
- L'abonné doit payer 2 \$ au moment de prendre sa réservation.

### ■ Club des *best-sellers* ■

Étant donné la nouvelle procédure au niveau des réservations et des prêts entre bibliothèques et afin d'offrir un plus large éventail de nouveautés, un Club des *best-sellers* sera créé. Il s'agit d'ouvrages plus populaires, identifiés par un point rouge marqué d'un 2 \$, et disposés dans le présentoir à côté du comptoir de prêt. Ces titres, parmi les plus demandés, seront disponibles au gré des locations et au coût de 2 \$. Premiers arrivés, premiers servis. Actuellement, dans le Club des *best-sellers*, on trouve, entre autres : *Même le silence a une fin* d'Ingrid Bétancourt; *La chute des géants* de Ken Follet; *L'Enfant allemand* de Camilla Lackberg; *Le curé d'Anjou* d'Odette Mainville; *Le secret du coffre bleu* de Lise Dion; *La rivière noire* d'Arnaldur Indridason.

Une visite à votre bibliothèque vous permettra de découvrir d'autres nouveautés du Club des best seller.

### ■ Activités ■

Avec mai s'achève la programmation régulière. Ainsi, il reste une *Heure du conte pour les tout-petits* le mardi 3 mai à 19 h. Quant à la conférence *Littoral gaspésien : merveille en constante évolution*, prévue le 10 mai, elle a dû être annulée. Surveillez la prochaine programmation d'activités de l'automne prochain qui sera dévoilée en août.

Sur ce, bonne lecture et beaucoup de plaisir!

Information : 418 364-7103, Carole Hamelin, responsable.

## CARLETON-SUR-MER : HÔTE DES CONFÉRENCES RÉGIONALES SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

La Ville de Carleton-sur-Mer, en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec, accueillera en l'église St-Joseph, le **vendredi 13 mai prochain**, les conférences régionales sur le patrimoine religieux québécois.

Désirant mieux répondre aux besoins de ses membres, et ce, dans leur propre région, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a décidé de mettre en place un projet itinérant et récurrent, favorisant les échanges et le partage des expériences de chacun en matière de protection et de mise en valeur de ce vaste patrimoine. C'est ainsi qu'est née la série *Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois*, dont la deuxième se déroulera à Carleton-sur-Mer.

Sous le thème « En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine : le patrimoine religieux en héritage! », cette conférence régionale invite les divers intervenants de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à échanger autour des avenues possibles en matière de conservation et de mise en valeur de leur patrimoine religieux. Sont donc conviés tous les organismes, gestionnaires, administrateurs, professionnels, ainsi que toutes les personnes interpellées par la recherche de solutions concrètes et durables concernant l'avenir du patrimoine religieux de la région. Conférences et ateliers sont prévus au programme. **Information et inscription avant le 6 mai au [www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca)**. Nous espérons vous y voir en grand nombre!

## VILLE DE CARLETON-SUR-MER – VENTE D'ACTIFS

La Ville de Carleton-sur-Mer désire mettre en vente une **camionnette usagée de marque Ford Ranger 1995** (telle que vue), de couleur verte, transmission manuelle 5 vitesses, moteur 2.3 litres et 115 107 km au compteur.

Ce véhicule nécessite des réparations et est vendu sans aucune garantie. Aucune offre de moins de 200 \$ ne sera considérée. Les propositions pour ce véhicule seront reçues à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer au 629, boulevard Perron, Carleton, G0C 1J0, dans des enveloppes cachetées, **jusqu'au 24 mai 2011, 15 h**.

La Ville de Carleton-sur-Mer ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des propositions reçues.

Information : 418 364-7073, poste 226 (Caroline Asselin, directrice générale)